



CHARTRE D'UTILISATION D'INTERNET ET DES POSTES INFORMATIQUES DANS LA MEDIATHEQUE DE COGNIN

La médiathèque de Cognin propose des postes multimédia afin de favoriser l'accès à l'information, à la formation, à la culture et aux loisirs pour tous les publics par le biais des technologies actuelles.

Sont mis à disposition du public :

- 6 postes en accès libre.
- 1 poste pour l'écoute et le téléchargement légal de musique, de films et de livres.
- 1 poste pour la lecture de la presse en ligne sur une plateforme.

La présente charte a pour objectif de définir les règles d'utilisation d'Internet au sein de la Médiathèque.

• L'accès au service

La consultation est gratuite et ouverte à tous sur présentation à l'accueil de la carte d'abonné ou d'une pièce d'identité en cours de validité pour les non-abonnés.

Des prises réseau et des accès wifi sont accessibles pour les personnes équipées de leur propre matériel sur présentation à l'accueil de la carte d'abonné ou d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les mineurs peuvent accéder au service sous réserve d'une autorisation parentale signée.

Les enfants de moins de 11 ans doivent être impérativement accompagnés d'un adulte lors d'une consultation en ligne.

• Conditions d'utilisation

2 personnes au maximum peuvent utiliser le même poste.

La consultation est de 2 h maximum par jour et par personne, si l'affluence le permet.

Les personnes ayant réservé un poste sont prioritaires.

Il est possible d'effectuer une seule réservation à la fois, aux heures d'ouverture de la médiathèque, à l'accueil ou par téléphone

Au bout d'un ¼ d'heure de retard, le personnel se réserve le droit d'affecter le poste réservé à une nouvelle personne.

• Services

L'utilisateur peut accéder à tous les services d'Internet dans le cadre d'une utilisation n'allant pas à l'encontre de la législation en vigueur. (*)

L'utilisateur peut utiliser les logiciels installés sur le poste (bureautique, retouche photos...)

L'utilisateur peut imprimer des documents (20 pages maximum) avec l'accord du personnel au tarif de 0.15 € noir et blanc 0.30€ en couleur.

L'utilisateur peut scanner un document sur demande auprès du personnel.

L'utilisateur peut sauvegarder ses données personnelles sur clé usb, disque dur personnel, carte SD ou autre matériel de stockage après avoir effectué un contrôle antivirus.

• Respect d'autrui et de la législation en vigueur

L'utilisateur s'engage à ne pas enfreindre la législation française dans le cadre de l'utilisation d'Internet (article 226.1 à 226.7 du Code Pénal)

(*)Notamment :

- ⇒ La consultation de sites à caractères pornographique, violent ou portant atteinte à la dignité humaine est illégale.
- ⇒ Toute utilisation de données comportant des œuvres littéraires et artistiques est illicite sans le consentement des auteurs et des ayants droits. L'usage des impressions et des données sauvegardées se font à titre privé.

• Les devoirs de l'utilisateur

Chaque utilisateur est responsable :

- de sa session de travail
- des ses propos tenus sur internet
- de l'utilisation du matériel dont il dispose

Tout problème technique doit être signalé au personnel de la bibliothèque.

Il est interdit de télécharger des programmes et de modifier la configuration des équipements.

• Le non respect des règles

La médiathèque se réserve un droit de regard sur l'activité des utilisateurs : le personnel pourra interrompre la séance et suspendre à titre temporaire ou définitif le droit d'accès à Internet en cas de manquement aux règles mentionnées ci-dessus.

• Information

Conformément à la loi n°2006-64 du 23/01/2006 relative à la lutte contre le terrorisme, la médiathèque conservera les registres de connexion pendant une durée d'un an.